



Payer ou pas cet huissier

Par **gegee22**, le **17/02/2016** à **15:17**

bonjour donc je résume suite à un impayé en 2012 pour un pret fidejussio un huissier de justice est venu chez moi et nous avons conclu que je donnerais ce que je pouvais tous les mois jusqu'à la fin de la dette 1500 euros, donc depuis 2012 je donne ce que je peux puis en janvier 2016 un message sur mon répondeur me disant de rappeler maitre Vennin Xavier urgent, le lendemain je rappelle et on me demande de payer un peu plus de 800 euros pour fidejussio donc j'explique que je verse un minimum de 30 euros par mois à maitre B.... mais la femme qui ne se présente pas me dit vous devez 802.80 vous payez maintenant sinon on vous saisit. Je décide de contacter Maitre B... et lui me dit que cela fait 3 mois que fidejussio avait repris le dossier et que le cabinet qui reprenait mon dossier devait me prévenir, il me dit aussi que je ne devais plus que un peu plus de 500 euros à donner, il me dit aussi que les 30 euros que je donnais (donc 90 puisque 3 mois) ont été reversés sur un autre dossier que j'avais aussi chez lui, mais et surtout il me dit de demandé un titre exécutoire et un huissier territorialement compétent, donc le jour même je rappelle le cabinet de mr Vennin et demande le titre exécutoire ainsi que l'huissier tén... elle me répond sèchement "très bien je vous l'envoie", donc 1 mois passe et aujourd'hui un homme se disant être Maitre Vennin me téléphone et me menace de geler mon compte et de saisir tous mes biens en plus comme je demande un titre exécutoire les frais de tribunaux seront à ma charge, donc là j'ai le cœur serré je ne sais plus quoi faire il faut savoir qu'à ce jour j'ai tout de même remboursé 2390 euros, je suis en arrêt depuis le mois de mai suite à la découverte de tumeurs sur un poumon et je me dis que ça ne vaut pas le coup de se battre si je dois toujours payer encore et encore. Si quelqu'un pouvait m'aider ce serait vraiment merveilleux. merci